

est l'objet explicitement affiché ou implicitement assumé des grammaires descriptives. Les représentations de ce savoir varient en fonction de l'extension que les théories linguistiques fixent à leur objet (2.3.) et des objectifs pratiques que s'assignent les grammaires. Dans son acception la plus commune, la compétence se manifeste à travers deux aspects fondamentaux du comportement proprement linguistique des sujets parlants :

- **La créativité** dite « **gouvernée par des règles** » est le ressort essentiel de la dynamique langagière. Le cerveau humain n'est capable de stocker qu'une quantité finie de connaissances grammaticales. Pourtant, les sujets parlants sont capables à tout moment de produire (et d'interpréter) des phrases qu'ils n'ont jamais prononcées ni même entendues. Cette aptitude suppose que dans une langue donnée un nombre théoriquement illimité de phrases puisse être produit à partir d'un nombre fini d'éléments et de règles permettant de les combiner.
- La connaissance tacite que le locuteur ordinaire a de l'économie de sa langue lui permet de porter des **jugements intuitifs** sur la bonne formation des énoncés ou des parties d'énoncés, aussi bien sur leur forme que sur leurs propriétés interprétatives : *On ne dit pas des chevals, mais des chevaux – Dans la phrase Plusieurs candidats sont très compétents, plusieurs va avec candidats et très avec compétents – Mon ami anglais dit toujours adresser quelqu'un alors qu'il faut dire s'adresser à quelqu'un, etc. Qu'un locuteur émette de tels jugements ne signifie pas qu'il soit aussi capable de justifier ses appréciations, par exemple en les fondant sur des règles explicitement formulables (ce qui serait déjà faire œuvre de grammairien !). En tant qu'énoncés métalinguistiques spontanés, ces jugements ne sont que des **données** d'un type particulier à traiter comme telles, mais qui jouent un rôle essentiel dans la reconstitution de la compétence des sujets parlants.*

Le terme de **performance** désigne les résultats de la mise en œuvre effective de leur compétence par les locuteurs. Il s'agit non seulement des énoncés émis et interprétés dans des situations de communication concrètes, mais aussi des jugements portés sur la bonne formation des phrases et sur leurs propriétés structurales et interprétatives. Tout produit discursif (par exemple la présente phrase et celles qui la précèdent ou qui la suivent) constitue donc une performance. L'opposition compé-

tence / performance se retrouve dans d'autres domaines du comportement humain chaque fois qu'une aptitude (p. ex., être capable de nager ou de calculer un pourcentage) est effectivement mise en œuvre (p. ex., pour traverser la Manche à la nage ou pour calculer la TVA sur le prix d'un article).

Les erreurs systématiques de performance dans les productions langagières spontanées s'interprètent comme autant d'indices d'une compétence défaillante ou lacunaire. Emises par un locuteur étranger, les phrases a. *\*Je connais lui* – b. *\*Jules César commandait la romaine armée* – c. *\*Il a rencontré le père de moi* – d. *\*Je sais il viendra* révéleraient *a contrario* quatre aspects de la compétence du locuteur ordinaire français : l'antéposition et la forme du pronom personnel complément du verbe dans la phrase assertive (a) ; la postposition de l'adjectif relationnel au substantif (b) ; la substitution du déterminant possessif *mon* au pronom personnel *moi* complément d'un nom précédé de l'article défini (c) ; et le caractère obligatoire de la conjonction *que* en tête d'une subordonnée complétive en français standard (d).

Pourtant, même chez des locuteurs maîtrisant très bien la grammaire de leur langue, la performance n'est pas toujours le reflet fidèle de la compétence. Elle reste, en effet, toujours tributaire de facteurs internes ou externes (tels que la fatigue, les défauts de mémoire, la distraction, l'émotion, voire l'ébriété), généralement indépendants de notre volonté, mais susceptibles de gripper les mécanismes psychiques de la mise en œuvre de notre compétence. Bégaiements, lapsus, dyslexies, pléonasmes, constructions inachevées, ruptures de construction émaillent sporadiquement notre discours, particulièrement dans ses réalisations orales. Voici quatre exemples d'authentiques « ratés de la performance » que, selon la formule consacrée, le lecteur saura rectifier de lui-même :

- (1) *On est tous sur le même pied d'égalité* (France Inter 11/03/03 : 9 h 20).
- (2) *Le sujet de l'émission de demain sera consacré à [...]*.
- (3) *Comme bon les arrange* (J.-P. Coffe, France Inter 01/11/03 : 12 h 08).
- (4) *Le nom du village s'appelle Eschau* (oral).